

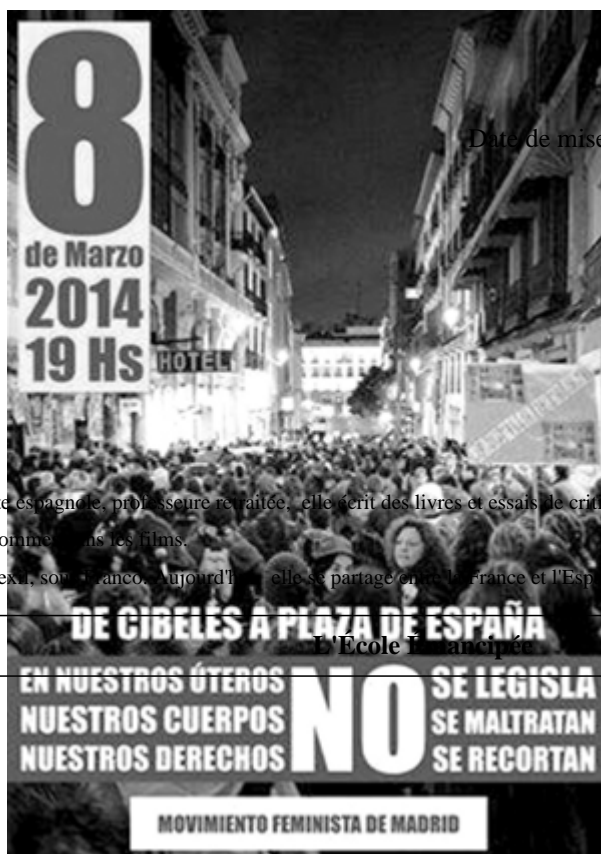


Extrait du L'École Émancipée

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article1721>

Espagne : le droit à disposer de son corps en danger

- Féminisme -



Date de mise en ligne : vendredi 4 avril 2014

Description :

Pilar Aguilar est une féministe espagnole, professeure retraitée. Elle écrit des livres et essais de critique analytique sur le cinéma, en particulier sur les rôles dévolus aux femmes et aux hommes dans les films.

Elle a connu la prison, puis l'exil, sous Franco. Aujourd'hui, elle se partage entre la France et l'Espagne, reliant les féministes des deux pays.

Pilar Aguilar est une féministe espagnole, professeure retraitée, elle écrit des livres et essais de critique analytique sur le cinéma, en particulier sur les rôles dévolus aux femmes et aux hommes dans les films. Elle a connu la prison, puis l'exil, sous Franco. Aujourd'hui, elle se partage entre la France et l'Espagne, reliant les féministes des deux pays.

x Que prévoit le projet de loi concernant l'avortement, et quelles conséquences entraînerait-il ?

Ce projet de loi ne permettrait l'avortement que dans deux situations : en cas de viol, ou bien de grave problème de santé pour la mère, problème devant être contrôlé strictement par deux médecins, qui engageraient leur responsabilité.

C'est une régression importante, puisque dans les années 80, avant la loi actuelle, on autorisait aussi l'avortement en cas de malformation du fœtus ; de plus, la notion de mise en danger de la mère était un peu floue, ce qui permettait de la souplesse.

Cette loi serait une catastrophe : les femmes seraient obligées d'aller avorter à l'étranger pour celles qui le peuvent, ou d'avoir recours aux méthodes sauvages d'autrefois.

Cette question concerne toutes les femmes, parce qu'il y a derrière la volonté de contrôler leur corps et de limiter leur liberté, leur autonomie.

x Où en est-on au Parlement ?

La loi n'a pas encore été enregistrée. Les partis de gauche ont déposé deux motions pour retirer le projet (ce qui ne donne pas lieu à discussion), motions qui ne sont pas passées, même pas à bulletin secret !

Il s'agissait notamment de voir si les femmes du Partido Popular (PP, la droite au pouvoir) allaient voter pour le retrait, mais c'était une illusion, elles ont voté contre en majorité.

Quand la loi sera présentée au Parlement, les débats seront longs, la gauche fera tout pour retarder le vote. Mais le PP a la majorité et il pourrait faire passer cette loi.

Or, le projet est massivement rejeté, par 80 % de la population et les femmes se mobilisent activement contre cette loi qui ne contenterait que l'Église. De plus, le temps risque de manquer par rapport aux échéances électorales, européennes puis municipales en 2014, sans compter les élections générales en 2015.

Il est donc probable que le PP ne reconnaîtra pas son échec en retirant explicitement la loi, mais qu'il laissera traîner les choses.

x Comment se construit la mobilisation en Espagne et quelles sont les perspectives de mobilisation future ?

Ce projet de loi frontal, brutal, a provoqué une réaction radicale, la volonté d'un véritable manifeste pour les droits des femmes. Les femmes sont déterminées à continuer, en utilisant divers modes d'action.

Le 14 février a eu lieu une nouvelle grande manifestation à Barcelone. La veille, c'était une batucada à Madrid. A

l'initiative d'une artiste activiste madrilène, Yolanda Dominguez, les femmes se rendent dans les bureaux de l'administration par groupes de 20 ou 30 pour faire enregistrer leur corps comme propriété, autour de la symbolique « mon corps m'appartient ».

Puisque l'Etat veut considérer leur corps comme un objet, alors elles le protègent comme tel. Certaines commencent à occuper des églises. Il y a l'idée d'un mouvement qui n'arrête pas, qui ne retombe pas, qui est multiforme et omniprésent. Les manifestations du 8 mars seront évidemment centrées sur ces thématiques.

Il faut continuer à faire pression, agiter l'opinion dans tous les sens. Des réunions féministes se tiennent pour programmer les suites.

× L'Espagne connaît-elle d'autres régressions aujourd'hui ?

Oui, on a en Espagne une droite « très à droite » et l'extrême-droite y est incluse. C'est l'héritage de 40 ans de dictature franquiste... Cela laisse des traces, même si la dictature est tombée depuis 40 ans.

En France vous avez une tradition républicaine démocratique que nous n'avons pas. Il faut savoir que Gallardon, le ministre de la justice, est le fils d'un ministre de Franco. Et il n'est pas le seul !

De nombreux hommes politiques ont hérité d'une mentalité réactionnaire et dictatoriale, et si l'Église a perdu de son pouvoir sur la population, elle a toujours beaucoup d'influence sur la politique.

Les régressions sont nombreuses : une loi se prépare portant atteinte à la liberté de manifester. Déjà, des femmes qui se rassemblaient à Séville ont été arrêtées, si la loi passe cela donnera lieu à des amendes et des peines de prison faramineuses !

Une autre loi rejette l'idée de justice universelle, c'est une atteinte grave également. Est prévue aussi la privatisation de l'état civil, qui sera confié à des notaires et deviendra payant.

Quant à la situation des immigré-es... il n'y a qu'à voir les événements récents à Ceuta, ville espagnole située sur le territoire du Maroc et entourée de barbelés. Les clôtures ont été renforcées avec des lames de rasoirs !

Dernièrement, des migrant-es ont essayé d'arriver à la nage. La guarda civile leur a tiré dessus à coups de flashballs et de balles à blanc, ce qui a entraîné au moins quinze noyades. Elle a ensuite tenté de confisquer les films amateurs qui avaient été pris de la scène. D'ailleurs la nouvelle loi prévoit d'interdire de filmer les forces de l'ordre !

× Quelles sont les relations des féministes espagnoles avec les féministes européennes ? Comment verriez-vous une mobilisation européenne sur les droits des femmes ?

Les actions des femmes parlementaires européennes sont très importantes. Plus largement, il est crucial pour nous de recevoir appui et soutien au niveau international. Les mobilisations qui ont eu lieu en France, en particulier, ont donné de l'énergie et de l'optimisme aux Espagnoles.

La France est pour nous une référence, et le premier rassemblement, le 27 décembre, devant l'ambassade à Paris a eu un écho formidable dans nos journaux et à la télévision. Les femmes seront toujours solidaires au-delà des frontières, quand on touche à l'une de nous, on nous touche toutes.

Nous sommes en train de tisser ou consolider des liens, de nouer des contacts entre associations, entre partis, dans des mouvements internationaux. Nous continuerons à défendre les droits des femmes, à lutter pour en conquérir de nouveaux, dans toute l'Europe et au-delà. Ī

Propos recueillis par Cécile Ropiteaux